

PRÉAVIS N° 187

AU CONSEIL COMMUNAL

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 202'386.- pour le remplacement de trois véhicules et l'achat de trois nouveaux véhicules en 2015

Délégué municipal : M. le Syndic Daniel Rossellat

Nyon, le 17 novembre 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Par le présent préavis la Municipalité demande au Conseil communal un crédit pour le remplacement de l'ensemble des véhicules nécessaires au fonctionnement des différents services concernés pour l'année 2015, ainsi qu'à l'acquisition de nouveaux véhicules.

Depuis cinq ans, l'achat de véhicules fait l'objet d'une démarche coordonnée qui inclut, dans un même préavis, le renouvellement de tous les véhicules, ainsi que l'achat de nouveaux véhicules de moins de CHF 100'000.-. L'acquisition de véhicules de plus de CHF 100'000.-, en particulier les véhicules lourds, fait l'objet de préavis spécifiques.

Les critères d'adjudication et leur pondération sont harmonisés et les dispositions de la directive municipale pour des achats responsables ont été intégrées. Ainsi, des critères sociaux et environnementaux sont pris en considération, en plus des critères économiques.

Les critères d'adjudication et leurs pondérations sont les suivants :

Pour les véhicules légers :

- prix : 50% ;
- adéquation aux besoins du service: 40% ;
- émissions sonores inférieures à 71 dB(A) : 5% ;
- engagements sociaux et environnementaux du fournisseur (selon le questionnaire) : 5%.

De plus, quatre exigences environnementales (carburant alternatif à l'essence, Etiquette-Energie A ou B, norme Euro 5, filtre à particules pour diesel) sont considérées comme indispensables, sous réserve que des véhicules répondant aux besoins des services existent sur le marché.

Pour les véhicules utilitaires et machines qui ne disposent pas d'une Etiquette-Energie :

- prix : 50% ;
- adéquation aux besoins du service : 35% ;
- consommation de carburant : 5% ;
- émissions sonores inférieures à la valeur limite selon la catégorie du véhicule en dB(A) : 5%.
- engagements sociaux et environnementaux du fournisseur (selon le questionnaire) : 5%.

De plus, trois exigences environnementales (carburant alternatif à l'essence, norme Euro 5, filtre à particules pour diesel) sont considérées comme indispensables, sous réserve que des véhicules répondant aux besoins des services existent sur le marché.

Dans le chapitre suivant, chaque véhicule choisi fait l'objet d'une brève description.

2. Description du projet

2.1 Service des espaces verts et forêts – Renouvellement d'un tracteur

Type de véhicule	Tracteur agricole léger	
Prix TTC	CHF 72'000 y.c. reprise	50%
Justification du besoin		
Il s'agit du renouvellement d'un véhicule comparable âgé de 18 ans et ayant tourné environ 3'500 heures (230'000 km). Ce tracteur est appelé à intervenir sur toutes les surfaces vertes de la ville, plus particulièrement pour les travaux spécifiques (épandage, tonte, traitements, arrosage, etc.). Il ne peut être ni loué, ni emprunté, à un autre service ou à une entreprise privée.		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
Le véhicule choisi garantit le maintien de l'uniformité du parc de véhicules similaires. Ceci permet de simplifier l'utilisation par les jardiniers ainsi que l'adaptation de toutes les machines portées ou tractées (lame à neige, pulvérisateur, tondeuse frontale avec système de ramassage, balayeuse, scarificateur, semoir à fumure, etc.). Il est équipé de commandes mécaniques simples pour faciliter l'usage et réduire les pannes. Ses dimensions et son poids tiennent compte de la fragilité des terrains sur lesquels il intervient. La puissance est suffisante pour entraîner les machines associées. L'entretien sera assuré par le mécanicien des Espaces verts, en collaboration avec le fournisseur à Vich.		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Diesel		
Norme Euro 5 exigée, préférer Euro 6 si modèle y répond déjà	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>	
Les normes EURO ne s'appliquent pas aux tracteurs agricoles. Les normes pour ces véhicules sont les normes Stage (norme américaine) ou Tier (norme européenne). La norme actuelle en vigueur est la norme TIER 4 et le tracteur est en norme TIER 4i. Aucune machine ou véhicule n'est importé en Suisse s'il ne répond pas aux normes les plus sévères en la matière.		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Le véhicule choisi est équipé d'un système de recyclage interne des gaz d'échappement qui permet de réduire de manière très importante les émissions de NOx. Par contre, selon le fournisseur, l'ajout à ce système d'un filtre à particules pose des problèmes de fonctionnement du moteur.		
Préférence environnementale		
Emissions sonores inférieures à 89 dB(A) selon les normes européennes (Directive 2009/63/CE)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	5%
83 dB(A)		
Consommation du véhicule	Note obtenue lors de l'évaluation : x/5	5%
La consommation de carburant ne peut pas être donnée de manière précise vu qu'elle varie selon l'engagement du tracteur.		

Engagement social et environnemental du fournisseur	5%
Le fournisseur prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail, forme des apprentis, encourage la formation continue, et soutient des associations locales. Il prend des mesures pour limiter les risques d'atteinte à l'environnement et intègre des critères environnementaux dans ses achats.	

2.2 Services industriels – Achat de deux nouveaux véhicules

Type de véhicule	Véhicule tout terrain	
Prix TTC	CHF 30'800.-	50%
Justification du besoin		
<p>Il s'agit d'acquérir un véhicule tout terrain pour le fontainier qui se déplace très fréquemment dans des terrains accidentés. Il doit pouvoir accéder, avec son outillage et ses équipements, aux sources sur des chemins forestiers escarpés, aux stations de pompage sur des terrains de type prairie ainsi qu'en ville pour les interventions techniques.</p> <p>Le véhicule utilisé actuellement, peu adapté à ce besoin, sera cédé à l'équipe Electricité. En effet, cette dernière ne possède que deux véhicules pour 6 monteurs. Afin de faciliter le travail, il est donc important de renforcer la flotte. Le véhicule actuel est en bon état et sera repris tel quel avec son agencement intérieur qui ne nécessitera pas de modification.</p>		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
<p>Ce véhicule tout terrain de type utilitaire a été choisi afin d'assurer les multiples interventions du fontainier en terrain accidenté. Sa dimension modérée facilitera également l'accès aux chantiers et le parcage en ville. Son volume de chargement rend possible le transport d'un matériel relativement volumineux et de l'outillage nécessaire aux interventions. Il est équipé d'un « girafon » permettant le transport de tuyaux. Une vitre latérale droite ainsi qu'une vitre arrière permettent une meilleure visibilité. Ce véhicule est un 4x4 de série, garantissant plus de robustesse. Comme aucun véhicule à gaz n'existe dans la catégorie fourgon 4x4, le choix s'est porté sur un véhicule diesel de type TDI (à injection directe).</p> <p>Le garage sélectionné est un garage de la place de Nyon, ce qui facilite les questions d'entretien et de réparation.</p>		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Diesel		
Etiquette Energie de catégorie A ou B pour les véhicules neufs, de catégorie C pour les véhicules d'occasion	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Etiquette C Il n'existe pas de modèle de classe A ou B dans les fourgons 4x4 avec un tel volume de chargement.		
Norme Euro 5 exigée, préférer Euro 6 si le modèle y répond déjà	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Euro 5		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input type="checkbox"/>

NYON · PRÉAVIS N° 187 AU CONSEIL COMMUNAL

Préférence environnementale	5%
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Les émissions sonores s'élèvent à 74 dB(A). Le véhicule est conforme à la norme légale, qui exige une valeur limite de 75 dB (A) pour les moteurs diesel à injection directe, mais pas aux objectifs. Pour le modèle fourgon souhaité roulant au diesel, de type tout terrain, il n'existe pas de véhicule dont les émissions sonores soient inférieures à 71 dB.	
Engagement social et environnemental du fournisseur	5%
Le fournisseur a obtenu la certification qualité ISO 9001. Il prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail et encourage la formation continue. Il participe à la vie locale en soutenant des associations. Il prend des mesures pour un usage rationnel de l'énergie et pour limiter les risques d'atteinte à l'environnement.	

Type de véhicule	Véhicule électrique léger	
Prix TTC	CHF 26'573.-	50%
Justification du besoin		
L'acquisition d'un nouveau véhicule léger vise à combler le besoin de déplacement sur les chantiers ou chez les clients d'un certain nombre de collaborateurs n'étant pas en permanence sur le terrain. Ceci est particulièrement vrai pour les ressources commerciales, mais également pour les contremaîtres, chefs de réseau, chefs d'exploitation et autres. Jusqu'à présent, ces collaborateurs se déplaçaient avec leur propre véhicule. Pour ces raisons, il a été décidé de mieux partager les ressources. Ainsi plusieurs véhicules à gaz seront dorénavant partagés selon un système de type pool. Pour des questions de disponibilité et d'optimisation, ce pool doit être agrandi d'un véhicule.		
Adéquation du véhicule choisi au besoin	35%	
Pour des questions d'image, il est important que le personnel des Services industriels se rendant chez des clients puisse se déplacer avec un véhicule aidant à la promotion du gaz ou de l'électricité. Le choix d'un véhicule électrique urbain s'explique par le développement de la mobilité électrique observé et souhaité dans la région, autant que par des questions d'exemplarité du parc communal. Destiné uniquement à des trajets urbains sans chargement de matériel, un véhicule de taille réduite permet de répondre au besoin. Sa taille promeut également les économies et en fait l'allié idéal du démarchage commercial en ville. La surface d'affichage est suffisante pour supporter les diverses campagnes de promotion des énergies propres. Le garage sélectionné est un garage de la place de Nyon, ce qui facilite les questions d'entretien et de réparation.		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride) Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Electrique		
Norme Euro 5 exigée, préférer Euro 6 si modèle y répond déjà Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>		

Préférence environnementale		5%
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
69 dB(A)		
Consommation du véhicule	Note obtenue lors de l'évaluation : 5/5	5%
15.1 kWh/100km		
Engagement social et environnemental du fournisseur		5%
Le fournisseur a reçu des certifications sociales et environnementales officielles de type ISO 9001 et 14001. Il prend des mesures de santé et de sécurité au travail. Il forme des apprentis, encourage la formation continue, accueille des personnes en réinsertion. Il soutient des associations locales. Il prend des mesures pour un usage rationnel de l'énergie, pour diminuer les risques d'atteinte à l'environnement, et intègre des critères environnementaux dans sa politique d'achat.		

2.3 Service des sports, manifestations et maintenance – Renouvellement d'un véhicule utilitaire et acquisition d'un nouveau véhicule

Type de véhicule	Véhicule utilitaire	
Prix TTC	CHF 29'500.- y.c. reprise	50%
Justification du besoin		
<p>Il s'agit de remplacer l'actuel fourgon Citroën Jumper, immatriculé en 2005, dont le système de propulsion au gaz a dû être déséquipé en 2013. Le module gaz ne fonctionnant plus, ce véhicule ne roule plus qu'à l'essence. Il cumule 46'120 km au compteur.</p> <p>L'année de renouvellement de cette camionnette devrait être 2017, cependant l'état du véhicule (module gaz défectueux) dicte son renouvellement en 2015 déjà. Un report de son renouvellement engendrerait une ré-homologation en 2015, entraînant des coûts de l'ordre d'un millier de francs. Le remplacement de ce véhicule permet ainsi à l'Office de la maintenance d'acquérir un véhicule plus performant écologiquement, roulant au gaz et non à l'essence et d'obtenir un prix de reprise intéressant.</p> <p>Avec ce remplacement de véhicule, la flotte de la maintenance comportera trois véhicules avec des volumes de chargement différents adaptés aux différents besoins du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un fourgon de petit volume équipé en outillage pour les travaux de maintenance et les réparations ne nécessitant pas de mandater une entreprise spécifique ; • un fourgon de volume de chargement moyen équipé de base pour les travaux de nettoyages spéciaux (type traitements de sols, nettoyages intermédiaires etc.). (acquisition du présent préavis, voir fiche suivante) ; • un fourgon de volume plus important pour le transport logistique, pour assurer les demandes internes émanant des services de la commune (expositions, réceptions etc...) mais également pour le transport des machines de la maintenance. (présent remplacement). 		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
<p>Le véhicule choisi est doté d'un châssis assez court mais avec une hauteur supplémentaire adaptée aux types de chargements quotidiens opérés par la maintenance.</p> <p>Flexible et polyvalent (transports de produits, matériaux, mobilier etc.), ce véhicule permettra également le transport des machines chez les fournisseurs pour effectuer leur maintenance annuelle, faisant ainsi économiser les coûts de transport effectués usuellement par les fournisseurs.</p> <p>Le service après-vente et l'entretien sont assurés à Nyon.</p>		
		35%

NYON · PRÉAVIS N° 187 AU CONSEIL COMMUNAL

Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Gaz		
Norme Euro 5 exigée, préférer Euro 6 si modèle y répond déjà	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Euro 5		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>	
Préférence environnementale		5%
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Les émissions sonores s'élèvent à 71.5 dB(A). Le véhicule est conforme à la norme légale, qui exige une valeur limite de 74 dB (A) pour les nouvelles immatriculations, et dépasse légèrement l'objectif communal.		
Consommation du véhicule	Note obtenue lors de l'évaluation : 5/5	5%
8.8 kg/100km		
Engagement social et environnemental du fournisseur		5%
Le fournisseur prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail, forme des apprentis, accueille des personnes en réinsertion et encourage la formation continue. Il participe à la vie locale en soutenant des associations. Il prend des mesures pour limiter les risques d'atteinte à l'environnement et intègre des critères environnementaux dans ses achats.		

Type de véhicule	Véhicule utilitaire léger	
Prix TTC	CHF 22'663.-	50%
Justification du besoin		
Il s'agit d'acquérir un nouveau véhicule pour doter l'Office de la maintenance d'une fourgonnette permettant de créer une seconde équipe mobile apte à traiter les entretiens spécifiques et les demandes logistiques pour l'ensemble du parc immobilier de la Commune.		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		35%
<p>Léger et mobile ce véhicule est parfait pour accueillir les machines nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien qui nécessitent de la mobilité.</p> <p>De taille intermédiaire, doté d'un volume de chargement mixte, peu puissant, donc économique, il suffit pour les trajets urbains auquel il est destiné.</p> <p>Avec cette acquisition, la flotte de la maintenance comportera trois véhicules avec des volumes de chargement différents adaptés aux divers besoins du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un fourgon de petit volume équipé en outillage pour les travaux de maintenance et les réparations ne nécessitant pas de mandater une entreprise spécifique ; • un fourgon de volume de chargement moyen équipé de base pour les travaux de nettoyages spéciaux (type traitements de sols, nettoyages intermédiaires etc.) (présente acquisition) ; • un fourgon de volume plus important pour le transport logistique pour assurer les demandes internes émanant des services de la commune (expositions, réceptions etc...) mais également pour le transport des machines de la maintenance. <p>Le service après-vente et l'entretien sont assurés à Nyon.</p>		

NYON · PRÉAVIS N° 187 AU CONSEIL COMMUNAL

Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Gaz		
Norme Euro 5 exigée, préférer Euro 6 si modèle y répond déjà	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Euro 5		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>	
Préférence environnementale		5%
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
70.5 dB(A)		
Consommation du véhicule	Note obtenue lors de l'évaluation : 5/5	5%
4.9 kg/100km		
Engagement social et environnemental du fournisseur		5%
Le fournisseur prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail, forme des apprentis, accueille des personnes en réinsertion et encourage la formation continue. Il participe à la vie locale en soutenant des associations. Il prend des mesures pour un usage rationnel de l'énergie. Il prend des mesures pour limiter les risques d'atteinte à l'environnement et intègre des critères environnementaux dans ses achats.		

2.4 Service des travaux et environnement – Renouvellement d'un véhicule utilitaire

Type de véhicule	Véhicule utilitaire léger	
Prix TTC	CHF 20'850.- y.c. reprise	50%
Justification du besoin		
Il s'agit de remplacer, conformément au plan de renouvellement, le véhicule de transport de personnes et matériel du service, acquis en 2005. Ce véhicule présente 66'000 km au compteur, et une augmentation de la consommation d'huile moteur a été constatée. Compte tenu d'une utilisation journalière par plusieurs personnes du service (environnement, chantier et voirie), la location d'un véhicule n'est pas envisageable. Le véhicule actuel ne répond plus aux besoins en transport de matériel du service car le coffre est trop petit, les réservoirs de gaz étant situés dans le coffre.		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		35%
Le véhicule doit disposer d'un volume suffisant et de 5 places pour le transport de personnel. Le modèle choisi permet de basculer les sièges afin de bénéficier d'un volume quadruplé, pour, en cas de besoin, transporter divers équipements. Le service après-vente et l'entretien sont assurés à Nyon.		

NYON · PRÉAVIS N° 187 AU CONSEIL COMMUNAL

Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Gaz		
Norme Euro 5 exigée, préférer Euro 6 si modèle y répond déjà	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Euro 5		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>	
Préférence environnementale		5%
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
70.5 dB(A)		
Consommation du véhicule	Note obtenue lors de l'évaluation : 5/5	5%
4.9 kg/100km		
Engagement social et environnemental du fournisseur		5%
Le fournisseur prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail, forme des apprentis, accueille des personnes en réinsertion et encourage la formation continue. Il participe à la vie locale en soutenant des associations. Il prend des mesures pour un usage rationnel de l'énergie. Il prend des mesures pour limiter les risques d'atteinte à l'environnement et intègre des critères environnementaux dans ses achats.		

3. Incidences financières

Service	Véhicule	Coût TTC
Services des espaces verts et forêts	Tracteur	CHF 72'000.-
Services industriels	Véhicule tout terrain	CHF 30'800.-
	Véhicule électrique léger	CHF 26'573.-
Services des sports, manifestations et maintenance	Véhicule utilitaire	CHF 29'500.-
	Véhicule utilitaire léger	CHF 22'663.-
Service des travaux et environnement	Véhicule utilitaire léger	CHF 20'850.-
Demande de crédit totale		CHF 202'386.-

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

Les véhicules proposés ont tous fait l'objet d'une analyse des besoins de la part des services concernés. S'agissant des renouvellements, les services ont cherché des véhicules correspondant à leur besoin et leur expérience, dans un souci d'uniformisation du parc. Du fait d'un usage quotidien de ces véhicules, une location n'est pas envisageable par les services.

Tous les véhicules à remplacer respectent les durées de renouvellement présentées dans le préavis N°30 pour l'achat des véhicules en 2012, sauf le véhicule utilitaire du Service des sports, manifestations et maintenance. Le remplacement de la camionnette aurait dû avoir lieu en 2017. Un remplacement en 2015 permet d'éviter les coûts de ré-homologation que devra subir ce véhicule en 2015 et donne la possibilité d'en retirer un prix de reprise encore intéressant.

4.2. Dimension sociale

L'ensemble des fournisseurs ont répondu au questionnaire relatif à leurs engagements sociaux et se sont ainsi engagés à respecter au minimum les conditions sociales de travail en vigueur en Suisse. Ils forment des apprentis, encouragent la formation continue et trois d'entre eux accueillent des personnes en réinsertion. Ces fournisseurs soutiennent les associations locales et régionales. Deux fournisseurs font preuve d'une certification ISO au niveau social.

Si le questionnaire adressé aux fournisseurs permet de mieux connaître leurs engagements sociaux et de les sensibiliser à l'importance de ces questions, il n'est, par contre, toujours pas possible aujourd'hui d'évaluer les conditions sociales de production des véhicules. Cette production consiste en l'assemblage de centaines de pièces provenant de dizaines de fournisseurs dans le monde. Il est donc impossible de connaître les conditions de production de chacune de ces pièces, ce d'autant qu'aucun label n'existe dans ce domaine pour guider les choix.

4.3. Dimension environnementale

L'intégration d'exigences environnementales minimum continue d'orienter le choix vers les véhicules les plus performants du marché concernant la consommation de carburant et les émissions polluantes. Les exigences ont pu être remplies pour tous les véhicules, sauf pour le tout terrain classé en Etiquette-Energie C. Pour les deux véhicules utilitaires légers roulant au gaz naturel, le classement topten¹ 2014 les place au second rang de leur catégorie (fourgonnette).

Le remplacement de la camionnette du Service des sports, manifestations et maintenance, bien qu'avancé de deux ans, permettra d'acquérir un véhicule au gaz, plus écologique que l'actuel ne roulant plus qu'à l'essence.

Selon le même constat que ces dernières années, les objectifs fixés touchant aux émissions sonores des véhicules restent plus difficiles à atteindre. Tous les véhicules respectent la norme légale suisse. Le véhicule tout-terrain dépasse l'objectif communal, mais il n'existe pas de modèle sur le marché répondant aux besoins du service et respectant ce seuil.

En ce qui concerne les engagements environnementaux des fournisseurs, tous ont rempli le questionnaire qui leur a été envoyé et prennent des dispositions visant à protéger l'environnement.

¹ Voir <http://www.topten.ch>

5. Conclusion

Suite aux résultats positifs de la procédure d'achat et de renouvellement des véhicules mise en place depuis 2011, la Municipalité poursuit chaque année dans la même direction en présentant un seul préavis qui regroupe l'ensemble des besoins des services.

L'intégration de critères sociaux, et surtout environnementaux, permet d'améliorer progressivement la qualité écologique du parc automobile communal, même si l'exercice n'est pas toujours aisé. Pour certains usages spécifiques (fourgon 4x4), l'application stricte des exigences environnementales n'est pas possible, les modèles n'existant pas sur le marché.

Il peut être noté une amélioration du parc de véhicules communal puisque la consommation d'essence a diminué de 14% au cours des trois dernières années.

Pour les prochaines années, il s'agira de suivre l'évolution des normes (entre autres la norme Euro 6) et du marché de sorte à adapter les exigences afin de continuer à acquérir les véhicules les plus performants à des coûts raisonnables.

NYON · PRÉAVIS N° 187 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 187 concernant l'achat de véhicules pour l'année 2015,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 202'386.- pour le renouvellement de trois véhicules et l'achat de trois nouveaux véhicules en 2015 ;
2. ce montant sera porté aux comptes suivants :
 - CHF 72'000.- au compte N° 9142.2 – *Dépense du patrimoine administratif*, pour le renouvellement d'un tracteur au Service des espaces verts et forêts, dépense amortissable en 15 ans ;
 - CHF 73'013.- au compte N° 9142.2 – *Dépense du patrimoine administratif*, pour le renouvellement d'un véhicule utilitaire et l'achat d'un véhicule utilitaire léger au Service des sports, manifestations et maintenance, et pour le remplacement d'un véhicule utilitaire léger au Service des travaux et environnement, dépense amortissable en 5 ans ;
 - CHF 57'373.- au compte N° 9144.3 – *Installation des Services industriels*, en augmentation du capital de dotation, pour l'acquisition d'un véhicule tout terrain et d'un véhicule électrique léger aux Services industriels, dépense amortissable en 5 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2014 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Rossellat



P.-François Umiglia

Annexe

- Tableau d'investissement

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	M. Daniel Rossellat, Syndic
Date	8 janvier 2015, 19h30
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférence 2

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 187/ 2014 **Demande d'un crédit d'investissement de CHF 202'386.- pour le remplacement de trois véhicules et l'achat de trois nouveaux véhicules en 2015** **Date: Nyon le 18.11.2014**

Situation des préavis au 18.11.2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total des préavis votés par le Conseil Communal	16'926'760	6'905'181	12'753'520	29'025'473	50'449'964	23'536'763

Situation des emprunts au 18.11.2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011				225'000'000	225'000'000	225'000'000
Emprunts au 1er janvier	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505
Evolution des emprunts durant la période +/-	-259'656	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000	14'914'235	8'954'903
Emprunts fin période/date du jour	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	151'752'408

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis No.27)	24'200'000
Engagé	-11'265'799
Caution demandée	0
Disponible	12'934'201

Dépenses et recettes d'investissement	CHF TTC/HT	Estimation des dépenses d'investissements nets					TOTAL
		2014	2015	2016	2017	2018	
Achat véhicules	130'386	0	130'386	0	0	0	130'386
Achat tracteur	72'000	0	72'000	0	0	0	72'000
Total de l'investissement	202'386	0	202'386	0	0	0	202'386

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
5	26'077	0
15	4'800	0
	30'877	0

Financement du préavis	
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Trésorerie/Emprunts dont	202'386

Estimation des coûts d'exploitation		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Libellé / années							
Coût total d'exploitation		0	36'949	36'022	35'096	34'170	33'244
Intérêts en %	3.00%	0	6'072	5'145	4'219	3'293	2'366
Amortissements		0	30'877	30'877	30'877	30'877	30'877
Entretien annuel		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Economies / Recettes		0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		0	36'949	36'022	35'096	34'170	33'244